



Journal du

# FORUM

Troisième jour



## RÔLES ET IMPLICATIONS DES COALITIONS ET PLATEFORMES D'OSC DANS LES INITIATIVES DE GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Observation Indépendante, Fonciers, Participation, Formation Académique

# 18 RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LES SYSTÈMES FONCIERS ET LES DROITS FONCIERS DANS LES PAYS AFRICAINS

Elles ont été formulées au cours de la 3ème journée du Forum sur la gouvernance forestière qui s'est tenu à Yaoundé

Dans presque tous les pays Africains, l'invasion des multinationales en quête d'importantes superficies de terres fertiles, la ruée de certaines élites à l'acquisition de propriétés privées comptés en milliers d'hectares, l'extension des parcelles agricoles familiales, et l'impérative nécessité de préserver la diversité biologique et la compétition entre différents groupes d'intérêts est de plus en plus rude et dévastatrices .

Dans les pays émergents ou en voie d'émergence le développement de plusieurs activités nécessitant des espaces et/ou des ressources (barrages, agro-industries, mines, exploitation forestières, chemin de fer, routes, etc.), maintient les communautés vivantes à proximité des ces espaces convoitées par les multinationales, dans une précarité ambiante. C'est fort de ces constats, que dans plusieurs pays de l'Afrique Centrale et de l'Ouest l'on amorce des processus de révision des textes sur le foncier. Des textes qui nécessitent une meilleure reconnaissance des droits des com-



munités sur les ressources et les espaces afin d'éviter les conflits et sécuriser les investissements. Cependant, comment avancer ? Comment arriver à des systèmes fonciers suffisamment protectrices des droits des populations rurales ou des droits fonciers coutumiers de façon générale ? Le groupe de travail abordant la thématique des systèmes et droits fonciers, au cours de la 3ème journée du Forum sur la gouvernance forestière –FGF 2016, ont proposé une série de 18 recommandations :

1. Faire la distinction entre le foncier urbain et le foncier rural. Le foncier rural étant dominé par des dispositions coutumières qui voient l'espace comme un domaine collectif quoique l'utilisation puisse être individuelle
2. Procéder à l'établissement de plantations familiales au lieu de plantations industrielles afin de sécuriser les espaces
3. Permettre aux communautés d'obtenir des titres fonciers collectifs afin de préserver la paix sociale
4. Promouvoir l'aspect genre en permettant aux femmes d'avoir un meilleur accès aux ressources et espaces
5. Dans le contexte camerounais, promouvoir l'adoption de la Loi forestière actuelle, revue, qui est assez avanguardiste quant à l'utilisation des ressources, espaces et de prise en compte des intérêts de tous les acteurs
6. Reconnaître les droits des communautés sur les espaces et les ressources en fonction de leur spécificité
7. Reconnaître les communautés en tant qu'entités juridiques afin de leur permettre un meilleur accès aux espaces et ressources
8. Reconnaître les droits coutumiers d'usage (codification?)
9. S'assurer que le processus de consultation préalable des communautés avant le développement de grands projets soit de nature à leur permettre d'entrer en négociations avec les investisseurs
10. S'assurer de la transformation des possessions foncières en titres (pour le Burkina)
11. Bien définir les cahiers de charge des in-



vestisseurs avec un accès particuliers sur la préservation des us et coutumes des communautés intervenant dans leur espaces ou aux alentours de ceux-ci

12. Clarifier les notions: d'investissement industriel et d'investissement public
13. Promouvoir une limitation des espaces à céder aux investisseurs en tenant compte des intérêts des communautés
14. Mettre dans les différents textes en cours de révision un lien entre l'aménagement du territoire et les transactions foncières
15. Définir des règles spécifiques de gestion individuelle et de gestion communautaire,
16. Discuter et définir clairement les règles à établir entre les communautés et les investisseurs
17. Ne pas faire de scission formelle entre économie de subsistance et économie de profit, le premier pouvant évoluer vers le second
18. Promouvoir la reconnaissance et la prise en compte de la cartographie participative dans les processus décisionnels à tous les niveaux (institutionnalisation, codification, manuels à l'usage des communautés et autres acteurs....)

# EXPÉRIENCES, CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE POUR L'AMÉLIORATION DE GOUVERNANCE FORESTIÈRE.

**L**e constat a été clair au cours du Forum sur la gouvernance forestière- FGF 2016, la prise en compte des questions de GF dans les programmes de formation universitaire demeure faible dans les pays de l'Afrique Centrale et de l'Ouest. Cette prise en compte met l'accent sur le savoir, et très peu sur le savoir-faire et le savoir-être. Pourtant, la formation en la Gouvernance forestière devrait « Amener les différentes parties prenantes à réagir plus promptement et effectivement dans un environnement qui évolue rapidement », a souligné Sarah Thomas, Senior Lecturer/Consultant au CIDT dans sa présentation sur le « Renforcement du rôle et enseignement de la gouvernance forestière dans les programmes universitaires ».

En effet, le secteur de l'enseignement a un rôle important à jouer notamment

- Dans l'initiation et la promotion de débats sur les questions de gouvernance ;
- Dans l'influence à exercer sur les politiques à travers les résultats des recherches effectuée ;
- Dans l'éducation des futures générations de praticiens de la foresterie dans tous les secteurs, pour les préparer au changement du paysage dans le secteur des forêts.

## *Les avancées en RCA*

Cependant, la formation en gouvernance implique également une approche pédagogique nouvelle, qui prévoit des activités à accomplir aussi bien par le formateur que par les apprenants. En RCA et au Cameroun, des efforts sont en train d'être fait pour l'introduction de la gouvernance forestière dans les programmes universitaires. En Centrafrique, comme l'on l'a indiqué Léonard GOTOAS, Sociologue de formation et Assistant à l'Université de Bangui (RCA) dans le cadre du projet « Promotion des droits et la participation des peuples de forêts à la mise en œuvre de l'APV/FLEGT dans le Bassin du Congo- EU CFPR, un Processus d'intégration de la Gouvernance Forestière dans les programmes de formation en RCA a déjà été entamé. Trois résultats importants ont déjà été enregistrés dans le cadre de ce processus. Il s'agit notamment de :

- La signature d'un Mémoire de collaboration entre la MEFP et l'UB disponible;
- La signature d'une Charte du Réseau des Enseignants du Supérieur sur la GF
- L'actualisation et/ou introduction des modules de formation sur la GF dans 6 établissements

Lors du Forum, il a été recommandé à l'endroit de la MEFP de

- Poursuivre la collaboration/partenariat avec l'Université de Bangui
- Formaliser le partenariat entre la MEFP et l'Université de Bangui
- Appuyer la finalisation des programmes d'enseignement et autres documents
- Plaidoyer pour l'intégration des modules de la GF dans les programmes de formation.

Et, à l'endroit des partenaires (CIDT, FERN, etc.), ils devront poursuivre à :

- Appuyer le renforcement des capacités des enseignants en matière de gouvernance forestière
- octroyer l'appui technique et financier à l'université de Bangui
- Favoriser les partages d'expériences avec les autres universités en matière de gouvernance forestière

Et, à l'endroit des bailleurs (UE, Gouvernement Britannique, AFD, Banque Mondiale, etc.), ils devront **poursuivre l'appui technique et financier.**

### **Les recommandations pour changer la donne**

Au Cameroun, le niveau d'intégration de la gouvernance forestière dans les programmes universitaires est tout aussi faible comme en RCA. Selon une étude présentée par Dr Joseph Keutcheu enseignant de l'université de Dschang, au cours du forum la prise en compte des questions de GF dans les programmes d'enseignement supérieur demeure marginale. Bien plus, les aptitudes pédagogiques des enseignants sont insuffisantes.

Pour changer la donne, des recommandations ont été formulées relativement à l'offre de formation (03 programmes de référence). Ainsi, en formation continue par exemple, des modules de perfectionnement des habiletés et des compétences à la carte devraient être introduites pour répondre aux demandes liées au domaine forestier mais aussi liées aux métiers en marge de l'économie forestière et qui



ont un intérêt à développer des compétences spécifiques. Un Coursus spécialisé en gouvernance forestière, devrait être introduit en Master Foresterie. Et, un Coursus spécialisés Environnement/Développement en Master Sociologie/Géographie/Droit/Science politique...

Pour l'amélioration de la pédagogie universitaire, la création d'un centre régional d'innovation pédagogique universitaire, avec pour vision la mise en œuvre des pratiques pédagogiques efficaces et innovatrices induisant une culture axée sur la qualité de l'enseignement supérieur, serait idoine...

Cependant, que ce soit au Cameroun ou en RCA le processus d'intégration de la gouvernance forestière devrait passer par :

- La nécessité de disposer de moyens financiers suffisants pour mener à bien le processus
- La nécessité d'uniformiser les programmes d'enseignement relatif à la GF
- L'implication nécessaire des professionnels dans le processus
- La mise sur pied de plate forme de discussion et d'interaction entre les apprenants ayant des formations initiales différentes
- Le partage des expériences entre les différents Etats

# RESTITUTIONS GROUPE DE TRAVAIL

## Groupe I :

### Partage des bénéfices et participation

Ce groupe de travail s'est appesanti autour des questions telles que Comment construire un mécanisme de redistribution équitable des bénéfices issus des activités forestières ? Comment préserver les acquis ? et Comment améliorer les mécanismes existants ? A l'issue des échanges, six recommandations ont été formulées pour répondre à la problématique abordée :

- Respect du principe de la participation des communautés à travers le partage des bénéfices issus de l'exploitation forestière
- partage d'expériences au niveau régional (COMIFAC)
- Il faut évaluer, faire l'état des lieux et affronter courageusement les contraintes
- Assurer une veille citoyenne du rôle des autres administrations impliquées dans le partage des bénéfices forestières
- Il faut équiper les communautés qui sont plus que quiconque au cœur des questions de la GRN
- améliorer le suivi du respect des engagements des entreprises vis-à-vis des communautés

## Groupe II

### Observation indépendante

Trois principales questions ont meublé ce groupe de travail. Il s'agit notamment de

l'utilité de l'observation indépendante, les domaines de couverture de l'observation indépendante et les moyens nécessaires pour son efficacité.

#### *Utilité de l'OI*

Les représentants des OSC, des communautés, et des administrations présents dans ce groupe de travail, ont tous approuvé que l'Observation indépendante externe menée par la société civile et les communautés, est très utile pour assurer la gestion durable des forêts et leurs ressources. Ceci, même si le secteur privé représentés dans ce groupe de travail par les entreprises forestières ont estimé que l'OI est une activité hors la Loi. De bonne guerre, car les activités d'Observation indépendante externe sont des consistent à collecter et traiter des données factuelles sur les activités potentiellement illégales et à les transmettre aux autorités compétentes pour d'améliorer l'efficacité des opérations de contrôle et garantir la gestion transparente et durable des ressources du patrimoine national.

#### *Domaines de l'OI*

Les OSC ont soutenu que l'OIE Intervenant en premier dans le renforcement de l'application de la loi, devrait aujourd'hui aller au-delà et couvrir aussi bien l'observation du couvert forestier, que l'observation de l'occupation du sol, bref de toutes les ressources naturelles. internationale qui est adapté en fonction des objectifs et des régions

## **Moyens nécessaires pour son efficacité**

Les moyens nécessaires pour l'efficacité de l'OI :

- L'intégration des nouvelles technologies d'information et de communication dans l'OI
- L'appropriation et financement du mécanisme par les gouvernements;
- Le Renforcement de capacités humaines.

Quelques constats dans le cadre de la mise en œuvre de l'OI dans les différents pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest ont été relevés :

- Une mauvaise compréhension de l'OI par les différents acteurs (secteur privé)
- Le financement durable du mécanisme reste très incertain;
- La nécessité d'encadrement du mécanisme dans certains pays (Cameroun et de la RCA).



## **Groupe III :**

# **Gouvernance forestière et genre : Quelles contraintes, opportunités, leçons apprises et perspectives pour le FLEGT ?**

### **Contraintes**

- Absence de politiques sensibles au genre
- Approche homogène des communautés
- Législation et pratiques coutumières discriminatoires (droits de tenure, non sécurisation des produits forestiers non ligneux - PFNLs, absence de cadre contraignant d'intégration du genre, etc.)
- Dévalorisation des PFNL
- Difficultés d'articulation des droits et intérêts des femmes (faible renforcement des capacités, manque de financement, faible représentativité des femmes dans les instances de décision, etc.)

- Barrières psychologiques, socio-culturelles et infrastructurelles (mobilité, transport, accès aux marchés, à l'information et réunions)
- Poids des activités reproductrices et pénibilité du travail

### **Opportunités**

- **Cameroun:** Plateforme nationale de la société civile en matière de REDD+ – une experte genre est membre du comité statutaire pilotage
- **RDC:** Groupe de travail multipartite pour intégrer le genre dans les instruments stratégiques REDD+, notamment l'arrêté,

les standards et le manuel de procédure

- Réunion stratégique mai 2016 sur la valorisation des PFNL en Afrique centrale, conduite par la FAO et la COMIFAC
- Synergies foresterie communautaire, REDD+, FLEGT en matière de genre
- Réformes politiques et législatives
- Outils: guide de bonnes pratiques sur la collecte des données pour une participation effective des femmes dans le processus REDD+



### **Leçons à tirer**

- Meilleure prise en compte du genre, dynamiques hommes-femmes
- Renforcer l'accès des femmes à l'éducation, l'information et leadership
- Mettre l'accent sur l'analyse des coûts/bénéfices dans la production des PFNL qui ont été considérés jusqu'aujourd'hui comme des simples produits de ramassage afin de revaloriser les PFNL grâce au renforcement de l'appareil de production et de transformation – ce travail doit être soutenu par les politiques et les institutions financières
- Révolutionner le droit d'usage et l'ouvrir sur la commercialisation pour les PFNL ordinaires pour permettre aux femmes rurales de contribuer efficacement à la promotion du développement durable et la lutte contre la pauvreté
- Disponibiliser le matériel végétal

- Perspectives pour le FLEGT

### **Créer un espace de dialogue**

- Développer un programme régional genre sur REDD, FLEGT, foresterie communautaire (opportunités de regroupement et synergies avec les plateformes FLEGT, REDD, foresterie communautaire, réseaux féminins) pour coordonner nos efforts, mobiliser les ressources financières et humaines adéquates pour les rendre opérationnelles, fonctionnelles et efficaces
- Etudes de genre, état des lieux (droits de tenure, directives régionales et sous-régionales, législation, etc.) et analyse des lacunes dans FLEGT
- Plan de travail, promotion/sensibilisation sur l'approche genre
- Aller sur le terrain
- Guide de bonnes pratiques genre dans FLEGT

## Forum Speaker

# « LA COLLABORATION SOCIÉTÉ CIVILE ET PARLEMENTAIRES EST DE NATURE À ASSURER LA SÉCURISATION DES DROITS DES COMMUNAUTÉS »

**Le Coordonnateur de CIEED en RCA analyse l'importance de la coalition société civile parlementaire dans le cadre de la promotion de la gouvernance forestière et souligne l'importance de la coordination des OSC dans la mise en œuvre de l'observation indépendante externe.**

*Au cours du Forum sur la gouvernance forestière 2016, votre présentation le troisième jour du Forum, portait sur l'expérience de la RCA dans la collaboration entre la société civile et parlementaires pouvez-vous davantage nous expliquer cette expérience ?*

C'est une expérience très positive dans la mesure où nous avons non seulement atteint nos objectifs mais encore nous avons désormais implémenté l'esprit d'un partenariat durable avec les parlementaires pour nos plaidoyers. En effet, suite au changement de régime politique par coup d'état en Centrafrique en 2013, un régime de transition a été mis en place, régit par une charte constitutionnelle. Cette charte dispose qu'une nouvelle Constitution devrait être rédigée de manière inclusive et participative. Le Conseil National de Transition (CNT) organe parlementaire de transition en charge de la rédaction a invité toutes les couches vives de la nation, notamment, la société civile à y participer. Sous notre impulsion, plusieurs réseaux et plateformes, ce sont regroupés et avaient formulé une note de position dégageant des préoccupations majeures dont ils souhaiteraient voir intégrer dans la nouvelle Constitution. C'est à travers de cette note de position que le plaidoyer et le lobbying s'est fait autour des diners parlementaires, journée d'information parlementaire, rencontre indivi-

duelle et collective, séance de travail avec les commissions parlementaires, remise des documents etc. etc.

*Quel(les) est (sont) selon vous la (les) clé(s) de succès de la collaboration société civile et parlementaires dans la promotion de la bonne gouvernance forestière ?*

La collaboration société civile et parlementaires est une approche originale qui crée une synergie dans le but de faciliter de part et d'autre le travail des uns et des autres. Le parlementaire vote les lois et contrôle l'exécutif, une fois que celui-ci est mieux informé et sensibilisé, sa tâche sera facilité et sa décision positive. Cette collaboration est de nature une assurance pour la sécurisation des droits des communautés et de la population en générale.

*Quelles peuvent être les rôles des coalitions et des plateformes des OSC dans les initiatives relatives à la gouvernance forestière ?*

Les coalitions et les plateformes des OSC constituent des forces de changement de par leur diversité et leur expertise. Ils apportent significativement dans le changement et la gouvernance forestière. Cependant, les coalitions et les plates-formes qui se mettent en place doivent planifier des rencontres, des coordinations en vue de développer des synergies et le dialogue, pourquoi pas des actions com-



sons allusion garantie à plus d'un titre les droits des populations autochtones comme tel. Un travail est en train de se faire pour que ces derniers puissent se voir impliquer dans l'implémentation de l'APV, plus généralement sur la gouvernance forestière et des ressources naturelles.

*Votre organisation est actuellement en train d'expérimenter l'Observation indépendante externe, pourquoi avoir décidé de vous orienter vers ces activités ? Quel est selon vous l'utilité de l'Observation Indépendante ? Comment les OSC devraient-ils travailler en synergie pour la bonne marche de ces activités ?*

munes. Nous avons l'exemple de la plateforme Forêts du Cameroun et la Plateforme pour la gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE) de la RCA qui se retrouvent et partagent un certain nombre de préoccupations. Au-delà de la sous-région, nous pouvons aussi citer le Réseau Africain des Droits des Communautés (ACRN) qui a finalement abouti à la création du CRN regroupant les OGN d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. C'est un véritable cadre de dialogue, de concertation et d'action de plaidoyer etc. Nous encourageons beaucoup cela. Il faut aussi citer un cas particulier de coopération directe entre les ONG du Sud, c'est le cas de CIEDD en RCA et FODER du Cameroun qui mènent conjointement depuis 2011 des projets et portent ses fruits. Dans votre pays la

*RCA, comment appréciez-vous aujourd'hui le niveau de participation des communautés vulnérables dans l'implémentation de l'APV FLEGT ?*

Le niveau de participation des communautés locales et autochtones reste très faible en RCA dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV/FLEGT, voire dans d'autres processus politiques, en dépit d'une législation avancée, notamment la ratification de la convention 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux. La nouvelle Constitution auquel nous fai-

Le CIEDD a le privilège d'être parmi les premières organisations de la société civile à s'engager dans le processus FLEGT, depuis la phase de pré-négociation, de négociation jusqu'à la signature. Le CIEDD s'était ensuite développé des compétences. Notre engagement et les contributions que nous avons apportés ont été très significatifs. Nous avons donc compris qu'il faut poursuivre ce travail avec ce rôle confié à la société civile dans la phase de mise en œuvre, d'autant puisse que l'accord de partenariat volontaire entre la RCA et l'UE consacre l'Observation indépendante et la confie à la société civile. L'Observation indépendante de la société civile permettra de renforcer les institutions de contrôle forestier d'une part, d'autre part, elle contribuera à améliorer le Système de Vérification de la Légimité (SVL). C'est l'outil entre les mains de la société civile et des communautés pour améliorer la gouvernance forestière. Le travail en synergie par les OSC est fondamentale pour ce faire, la répartition des rôles à savoir, travail de terrain, plaidoyer, comité conjointe etc. ne doivent pas être l'apanage d'une seule organisation. A ce titre, une coordination s'avère très importante.

# FGF Inside



# Ils donnent leurs avis sur le forum



## Laurent YANGUÉTA, CIEDD-RCA

Les différents panels composés de grands acteurs du secteur forestier qui se sont succédés à la tribune de ce forum, nous ont fourni de nombreuses informations/renseignements sur, la situation de l'APV dans le monde, les progrès réalisés en matière de l'information rendue publique, l'observation indépendante de la société civile ainsi que la participation des peuples autochtones des forêts ; la synergie FLEGT et REDD+/FLEGT et la Certification, la gestion du patrimoine forestier et les différents types de systèmes de traçabilité expérimentés dans la sous-région... Toutes ces informations et connaissances, les exemples ainsi que les discussions à la fin des débats ont augmenté mon ardeur dans le combat pour l'amélioration de la gouvernance forestière. Pour les prochains forums, je propose qu'on accorde suffisamment de temps aux débats et aux travaux en atelier. Que les travaux en atelier se fassent avec des termes de référence bien claire et qu'on Tienne compte de la participation du secteur privé, car seul le secteur privé camerounais était présent à ce 10ème forum.

## Ghislain FOMOU, SAILD - Cameroun

Mes impressions sont satisfaisantes pour le déroulement de cette 10ème édition du forum. Toutefois, il y ait certainement des choses à parfaire pour les prochaines éditions. Pour cette édition le timing a été plutôt bien géré, les thèmes étaient très intéressants et surtout très enrichissants. Quant à la modération, elle était quasi parfaite.



## Anouska PERRAM, FPP - UK

J'ai beaucoup appréciée la journée à laquelle j'ai pu assister au Forum surtout parce que cela m'a permis de connaître plusieurs personnes qui travaillent dans le secteur et qui seraient utiles pour notre travail, et aussi parce que l'événement m'a donné un coup d'œil sur les divers processus qui se développent dans le secteur forestier.

## Ils donnent leurs avis sur le forum



**Julius M KAMARA, LICSATDUN-LIBERIA**

**W**e highly appreciate the professional and organized coordination the forum was. The forum was also educative and participatory. I suggest that next forum should include more communities or days be added to go to some forest community or communities for their total participation, and to also show good governance and indigenous involvement in forest governance at the community level.



**Roland POKOYOU HARRIS, CSIFM-LIBERIAN**

**D**uring the Forest Governance Forum in Cameroon, in my capacity as a member of the Civil Society - Independent Forest Monitoring team of Liberia, I want to categorically use this to express my appreciation for attending the forum. Amongst the series of opportunities I utilized, I want to particularly appreciate FODER and CIDT for affording me the opportunities in terms of meeting with cross section of forest stakeholders from across the world and together we shared our individual countries' experiences through individual chatting and wider (group) discussions. The forum enabled me to compare the forestry laws and regulations of other countries to my country's forest laws and regulations. This highlighted the implementation of the Voluntary Partnership Agreement (VPA) with the European Union, specifically within the Congo Basin Countries even though some of them are still in the VPA negotiation stage. The forum provided the countries that are in the VPA negotiation stage the opportunity to strengthen their negotiation strategy to suit and reinforce their country's forestry laws and regulations. I want to appreciate the forum for enhancing all stakeholders' participation including key forestry stakeholders, local dwellers (community council leaders), policy makers (politicians), and members of parliament, forestry authorities as well as timber utilization actors, international partners for sharing their views and experiences with the larger audience. This was a very significant component of the Forest Governance Forum.

# PERSPECTIVES FGF



## *L'après Forum avec ...*

### *Rodrigue NGONZO, Président de Forêts et Développement Rural*

#### *Mesdames et Monsieur*

**N**ous sommes arrivés au terme de trois longues journées d'échanges et de partage d'information sur la thématique de la gouvernance forestière et climatique. C'était le 10<sup>ème</sup> Forum du genre et je suis fier d'y avoir pris part. Je sais que vous aimeriez encore partager sur d'autres thématiques, notamment la Foresterie communautaire, l'usage des terres, l'accès à la justice... comme l'on souhaite certains participants à cette édition qui s'achève.

Plusieurs d'entre vous ont dû sacrifier beaucoup d'autres occupations pour prendre part à cette rencontre. Mais, personne sans aucun doute n'a pas pu trouver son compte dans les échanges qui ont meublé le Forum cette année. Maintenant quelles sont les prochaines étapes après le Forum :

- *Les présentations du Forum seront mise en ligne*
- *Le rapport du Forum sur la gouvernance forestière sera partagé,*
- *Un atelier régional sur l'OI sera organisé*

*au mois de juin 2016.*

En ce qui concerne la durabilité et l'organisation des prochains fora, nous ferons comme je vous l'ai dit au cours de la soirée de la Forest Média Awards - ForMA, (soirée de récompense des journalistes pour leurs efforts de sensibilisation et de communication sur les thématiques de la gouvernance forestière et le changement climatique. Ndlr), nous chercherons le carburant pour la suite de l'aventure, et si vous avez quelques sources d'approvisionnement à nous fournir, nous sommes preneurs.

J'invite aussi tous les partenaires potentiels à nous soutenir et je remercie d'avance l'Union Européenne-UE, le DFID, la FAO et FSC pour le renouvellement de leur soutien.

En vous remerciant pour votre participation active à ce forum, et vous souhaitant un agréable retour chez vous.

***Nous sommes ensemble !***

*Ont contribué à l'élaboration de ce journal*